



MANDAT PROVISOIRE DE DÉLÉGUÉ-E

Nom, prénom :

Section Syndicale :

a été désigné.e au cours de la réunion du :

Le/La secrétaire ou trésorier.e de la section
(Nom et signature)

NB : dès l'arrivée au congrès, ce mandat provisoire est à échanger contre un mandat définitif auprès du secrétariat du congrès



FICHE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉLÉGUÉ-E

À renvoyer signée et accompagnée de tous les justificatifs à :

SNESUP-FSU, Trésorerie, 78 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 PARIS

Nom, prénom :

Section Syndicale :

Délégué.e par la section syndicale Membre de la CAN

Montant des frais de déplacement :

Signature du/de la délégué.e :